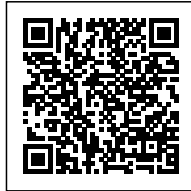


LE SITE PARCLICK-FR.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose des investissements avec un rendement très intéressant dans des places de parking dont certaines équipées de bornes de recharge pour voiture électrique. Au vu de nos recherches, nous déconseillons tout contact. Il s'agit d'une escroquerie. Vous trouverez des informations sur les arnaques aux parkings avec les informations ci-après. Il s'agit d'un nouveau site à éviter. Il propose comme plus de 90 autres d'investir dans les parkings. Vous trouverez le résultat de nos recherches sur l'ensemble des sites avec le lien ci après

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-daeroports-nos-recherches/>

Cette arnaque a fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé de France 2 du 14/09/2020 :

https://www.francetvinfo.fr/economie/immobilier/prix-immobilier/video-investir-dans-un-parking-gare-aux-arnaques_4106035.html

Le site internet

Il a été créé le 27/06/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/parclick-fr.fr>

Nos recherches :

ce site propose d'investir dans les parkings de diverses villes. Aucun site n'est ouvert. Cette opacité n'a pas nui à la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous.

Les numéros de téléphones :

Le site utilise :

Le numéro 06 44 63 05 14

Il est très proche d'un numéro utilisé par un autre site d'arnaque aux parkings :

fr-zenpark.com 06 44 63 06 34

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/comment/add?scamId=523813#comment-add-success>

Le numéro 07 57 90 71 99

Le numéro 07 57 90 10 07

Les faux noms :

- Monsieur Olivier SOTISON
- M. Antoine BRINGUIER

Le produit

Il est proposé d'investir dans des places de parkings avec borne électriques...

Nous publions un extrait d'un mail reçu :

"Acquisition Financière : Il s'agit d'un contrat sous-seing privé dans lequel sont établis les engagements de notre société (garantie du capital investi et du rendement) et les vôtres (dépôt de fonds et engagement de durée). L'investissement a comme sous-jacent les places réelles de nos parcs privés qui génèrent un rendement quotidien.

L'offre Parclick:

- *Garantie du capital et du rendement. Parclick vous garantit le rachat de votre place au terme de votre contrat, et ce, à valeur d'achat. Vous percevez votre rendement mensuellement, trimestriellement ou annuellement.*
- *Priorité sur les offres de rachat en interne. Vous recevez par newsletter les offres de rachats disponibles en interne avant que nous les propositions aux nouveaux investisseurs.*
- *Accessible dès 7300,00 EUR. Montant correspondant au prix d'une place moto.*
- *Interface personnelle avec accès sécurisé. Vous recevez à la suite de votre premier investissement vos identifiants en ligne afin d'avoir une totale visibilité sur vos placements.*
- *Rendement brut de 8 à 12% annuel.*

Le contrat

Nous le publions ci-dessous :

[Le-bulletin-de-souscription-du-site-parclick-fr.fr.pdf](#)

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société portugaise. Il est à noter que ce site n'a aucun agrément. Il est à noter l'existence d'un VRAI SITE dénommé parclick.fr - <https://parclick.fr/>. Il ne vend rien. Il permet de réserver des places de parkings... Les escrocs ont ajouter -fr !

Par contre les mails envoyés mentionnent le nom du VRAI SITE pour "rassurer" le potentiel client.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1973 3000 0101 0000 1244 438

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse mail placement@adcfrance.fr

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

